

IDENTITE PROFESSIONNELLE DU CONSEILLER PEDAGOGIQUE

Martine MARTINEZ, Evelyne CHARLIER et Karine DEJEAN
Département Education et Technologie
FUNDP

Contexte

En communauté française, la réforme de l'enseignement secondaire, cristallisée dans le décret « missions » définit de nouveaux buts à l'école et interroge ainsi l'identité professionnelle des acteurs de l'éducation. La transformation des pratiques pédagogiques remet en question l'image du métier d'enseignant et de ceux qui accompagnent le développement de l'école (enseignants, conseillers pédagogiques, directeurs, etc.). Les métiers de l'éducation se diversifient, certains acteurs sont amenés à jouer de nouveaux rôles.

Dans l'enseignement libre les conseillers pédagogiques sont au centre de cette remise en cause. Ils sont aujourd'hui chargés d'accompagner le décret et les nouveaux programmes. Antérieurement inspecteurs, puis animateurs pédagogiques et aujourd'hui conseillers pédagogiques, ces enseignants détachés sont à nouveau amenés à redéfinir leur identité professionnelle. Belleflamme and al (1998) ont mis en évidence à partir d'une analyse des documents officiels, l'évolution des rôles du conseiller pédagogique en lien avec les nouvelles politiques institutionnelles. Ils ont épinglé trois moments clé dans cette évolution. Actuellement, suite au décret « missions » le rôle du conseiller pédagogique est à nouveau redéfini : l'accent est mis davantage sur la diffusion des programmes et leur implantation dans une perspective de développement des compétences des élèves. Les socles de compétences, les compétences terminales et les profils de qualification constituent des points de repère par rapport auxquels les pratiques des enseignants doivent s'aligner et les conseillers pédagogiques sont chargés de les accompagner à ce niveau.

Référents théoriques

M. BONAMI (1998) en référence au modèle de MINTZBERG, décrit l'école comme traversée par deux logiques : une logique de standardisation et une logique professionnelle. La logique de standardisation renvoie au caractère impersonnel de l'organisation dans laquelle des directives, venant d'en haut sont appliquées mécaniquement. Dans cette perspective, des réformes sont imposées par des décrets. Les modalités d'application et le cadre d'intervention des agents qui sont chargés de son implantation sont fixés par la réglementation ou les organes de coordination des réseaux. Cette approche est intéressante pour définir certains aspects du système scolaire mais elle est insuffisante pour comprendre son fonctionnement dans toute sa complexité. Par exemple, une partie des activités des enseignants dans la classe est sans doute le fruit de l'application de procédures automatisées (routines), caractéristiques des logiques de standardisation, mais une part importante du travail consiste à résoudre des problèmes dans des situations complexes. Il en est de même pour d'autres acteurs comme les directeurs, les coordinateurs, etc. La logique professionnelle permet de rendre compte de ces aspects de la vie scolaire. Dans cette logique, l'autonomie, la responsabilité de l'acteur éducatif, est reconnue comme inhérente à son travail.

Dans cette configuration professionnelle, une réforme, un changement pour être développé demande l'implication, le soutien de l'enseignant pour la reconstruire, la rendre compatible avec son projet, celui de l'établissement et du pouvoir organisateur.

Le système scolaire se trouve donc au centre de deux pôles en tension : la standardisation et la professionnalisation. Selon les moments et les intentions politiques, l'accent est mis davantage sur l'un ou l'autre de ces pôles et la définition des fonctions des acteurs s'en trouve modifiée. On peut s'interroger sur les répercussions de ces changements de polarisation sur l'identité professionnelle des acteurs, les définitions des rôles de chacun et les attentes qui en résultent.

Si l'identité professionnelle est le résultat d'une construction collective favorisée par des échanges dans le cadre d'un environnement organisationnel donné (dont les réformes font partie intégrante), elle s'élabore aussi de façon informelle dans la confrontation à d'autres logiques ou à d'autres réalités.

Questions de recherche

Les conseillers pédagogiques ont été chargés de l'accompagnement de la réforme dans le réseau libre. Ils sont diversement accueillis selon les écoles et les équipes éducatives.

Nous nous sommes interrogées sur la correspondance entre les attentes des écoles, l'image que les enseignants et les directeurs ont de l'intervention des conseillers pédagogiques et la façon dont ces derniers définissent leur identité professionnelle.

On pourrait en effet faire l'hypothèse qu'une des difficultés rencontrée par les conseillers pédagogiques dans l'accompagnement de la réforme réside dans la mise en rapport des logiques qui sous-tendent les attentes à leur égard et la façon dont ils définissent eux-mêmes leur identité professionnelle. Une meilleure connaissance de ces logiques peut constituer pour les conseillers pédagogiques des points de repères pour ajuster leurs actions.

Nous avons tenté de mieux cerner les représentations de l'identité professionnelle du conseiller pédagogique chez les différents groupes d'acteurs (les enseignants, les directeurs, les conseillers pédagogiques eux-mêmes) afin de discerner quelles sont les convergences et les divergences entre elles.

Méthodologie

➤ Echantillon et instrument de récolte des données

- Interviews individuelles :

12 directeurs et sous directeurs

21 conseillers pédagogiques

- Interviews de groupes

9 groupes d'enseignants appartenants à différentes écoles de la région de Namur Luxembourg (au total 36 personnes).

Analyse des données

La méthode de recueil des données choisie est l'entretien semi-dirigé. Les données ont été enregistrées et retranscrites.

Nous avons procédé à une analyse de contenu du matériau verbal récolté. Celle-ci a été réalisée par analyse catégorielle thématique : elle a consisté à isoler les éléments dans les discours retranscrits des acteurs, à découper le texte en unités de sens puis à répartir celles-ci dans des catégories pré-établies.

Ces catégories ont été définies au croisement des **quatre rôles** établis par Huberman (1984) et des **deux logiques** de **standardisation** et **professionnalisation** qui traversent le système scolaire (cf.supra).

La logique professionnelle

La logique professionnelle ne définit pas des standards de bonnes pratiques, des procédures de travail mais considère que les bonnes solutions émergent au cours des opérations de travail quotidiennes , en fonction de la complexité des situations singulières et non de procédures standards pré-définies. (Gather Thurler, 2000). Dans la logique professionnelle sont les acteurs qui définissent en permanence les régulations nécessaires.

L'organisation professionnelle valorise le fonctionnement collégial, participatif et la co-responsabilité des décisions.

Huberman distingue les 4 rôles suivants :

- rôle de **catalyseur** qui consiste à provoquer les réactions des agents, les poussant au changement, en les aidant à aller plus loin que là où ils iraient en l'absence de cette assistance à l'innovation ;
- rôle de **facilitateur** qui consiste à aider les gens à s'organiser dans leur travail, à le structurer mais aussi à intervenir dans le domaine socio-affectif (sans interférer sur le contenu, sur l'objet) ;
- rôle de **conseil** qui prend en charge la proposition de solutions aux problèmes rencontrés ;
- rôle de **liaison** qui veille à mettre en contact les établissements avec des ressources extérieures et à créer des réseaux entre les acteurs de différents établissements scolaires.

Nous avons mis en rapport la façon dont le Conseiller Pédagogique définit son identité professionnelle à travers les différents rôles qu'il remplit dans ses actions sur le terrain et les attentes des enseignants et des directeurs à son égard.

Résultats

Le recueil d'information a permis de mettre en évidence que la perception du conseiller pédagogique varie selon les acteurs.

Tous reconnaissent que le rôle du CP se situe à l'articulation des logiques de professionnalisation et de standardisation mais l'importance donnée à chacune de ces dimensions varie selon la position dans l'école. Ainsi par exemple, certains directeurs d'écoles privilégient la logique de standardisation et alors que certains CP auraient tendance à agir davantage dans une logique de professionnalisation des enseignants.

Perspectives et questions en suspens

La mise en évidence de divergences de représentations au niveau des rôles des conseillers pédagogiques nous amène à nous interroger sur leurs significations en lien avec le positionnement réciproque des acteurs et sur les bénéfices et les freins qui pourraient être liés à la coexistence de logiques plurielles dans le cadre de l'implantation d'une réforme pédagogique.

Bibliographie

- BELLEFLAMME, M. et al (1998). L'accompagnement pédagogique : une pratique d'intervention dans le système scolaire. Mémoire de licence. Université Catholique de Louvain-La-Neuve.
- COHEN-SCALI, V. (2000). Alternance et identité professionnelle. Paris : Les éditions Organisation.
- BELLEFLAMME, M., CONSTANT, F, MERGEAI, J-P (1998) : L'accompagnement pédagogique : une pratique d'intervention dans le système scolaire. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciés en politiques et pratiques de formation.
- M. BONAMI (1998). Stratégies de changement et innovations pédagogiques, Education Permanente, avril.
- CHARLIER, E, DEJEAN, K ., DONNAY, J (2001). To accompany a school project : a reflective analysis. Reflective Practice, Vol. 2 , N°3,.
- DONNAY, J., CHARLIER, E., (2000). Identité et Développement professionnels, enseignants d'Europe et d'Amériques. Question d'identité et de formation. A. Abou, Guiletti, MJ, Paris, INRP.
- HUBERMAN, M. (1984). Du projet éducatif au plan de formation, Université d'été, Grenoble.
- MARTINEZ DE LEON, M. (2001). Identité professionnelle des conseillers pédagogiques. Rapport de synthèse présenté en vue de l'obtention du diplôme d'étude spécialisée en Sciences de l'Education.